

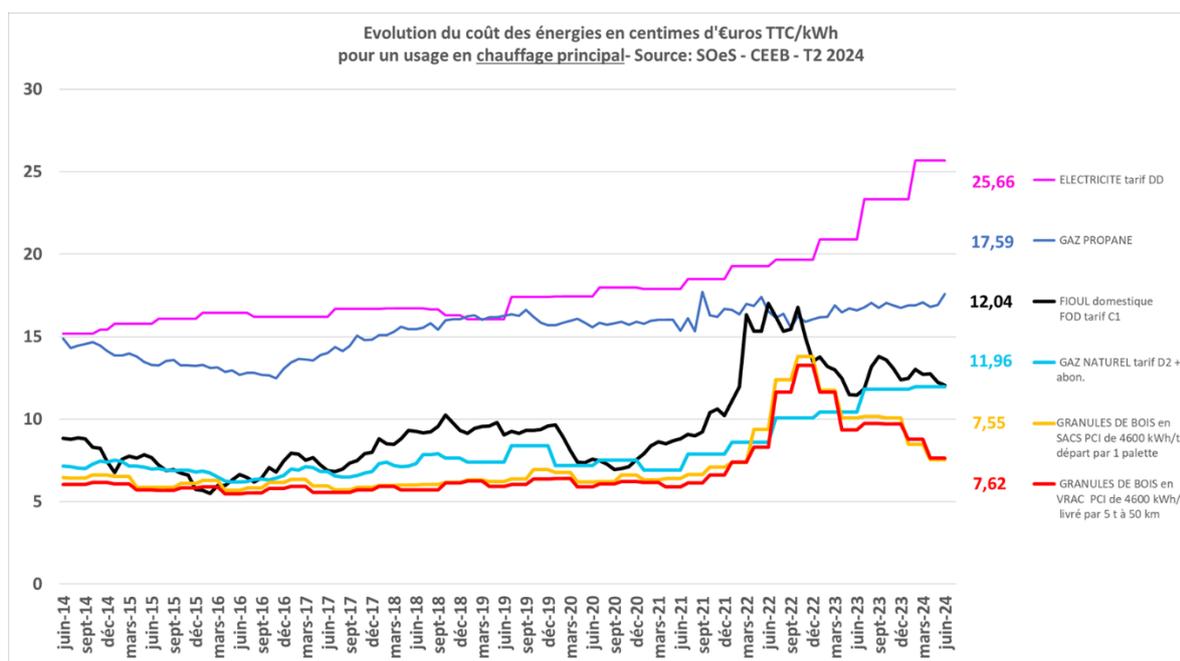
Chauffage au granulé de bois : un bilan mitigé au 1^{er} semestre 2024

Propellet, l'association nationale des professionnels du chauffage au granulé de bois, présente un bilan mitigé pour le premier semestre de l'année 2024. Si la filière montre une solide capacité de production et une offre d'appareils diversifiée, plusieurs facteurs ont freiné sa croissance. Les incertitudes économiques, les conditions climatiques et l'instabilité des dispositifs d'aides à la rénovation énergétique ont en effet pesé sur ses performances, empêchant un plein essor malgré la préparation de la filière.

Prix du granulé : une aubaine pour le pouvoir d'achat des Français !

Le granulé de bois est plus que jamais l'énergie du pouvoir d'achat des Français. Les prix continuent de baisser, atteignant en moyenne 390 €/t TTC au premier trimestre et 350 €/t au deuxième trimestre.

Comparé aux autres sources d'énergie, le granulé reste de loin la solution la plus économique : trois fois moins cher que l'électricité, deux fois moins cher que le gaz en citerne, et 60% moins cher que le fioul et le gaz de ville.



Vente d'appareils : une reprise timide pour les poêles et chaudières

En matière de vente d'appareils, la situation est mauvaise dans le contraste. Les poêles à granulé ont montré des signes de reprise, avec une augmentation de 51 % des commandes entre le premier semestre 2024 et le premier semestre 2023, ainsi qu'une progression de 34 % par rapport au deuxième semestre 2023. Cependant, avec des volumes 65% inférieurs à ceux de la même période de 2022, ce redémarrage reste très timide et mériterait beaucoup plus de dynamisme.

De leur côté, les chaudières continuent de souffrir, avec une baisse de 52 % des ventes par rapport au premier semestre 2023. On note une légère reprise de 8 % par rapport au second

semestre 2023 mais, là aussi, avec moins de 4000 unités vendues, nous sommes bien loin du compte avec un effondrement de 84 % par rapport au 1^{er} semestre 2022. Concernant les chaudières à usage non domestique de plus de 70 kW, qui avaient maintenu un niveau de vente élevé en 2023, similaire à celui de 2022, une baisse de 17 % est constatée au 1^{er} semestre 2024.

Une consommation de granulé de bois en baisse

Les deux hivers doux successifs ont conduit à une consommation de granulé de bois relativement faible au cours des quatre premiers mois du semestre 2024. Une reprise a été observée à partir de mai, en raison des offres promotionnelles proposées par les fournisseurs. Cette période est également marquée par l'achat préventif de combustible par les consommateurs pour l'hiver. Il est conseillé d'acheter le granulé entre avril et juillet pour bénéficier des meilleurs prix et d'une meilleure disponibilité logistique.

D'une manière générale, la croissance de la consommation nationale de granulé de bois reste relativement stable aussi en raison des ventes d'appareils en berne depuis début 2023.

Une production capable de soutenir une hausse de la demande

La capacité de production de granulé de bois quant à elle continue de croître, assurant ainsi une bonne disponibilité sur le marché. En 2023, tout comme en 2022, trois nouvelles usines ont été mises en service, augmentant la capacité potentielle d'environ 200 000 tonnes pour 2024.

Cette année, trois autres usines devraient également commencer leur production, ajoutant entre 170 000 et 200 000 tonnes de capacité. Cependant, face à une demande réduite ces derniers mois, les producteurs se sont adaptés au marché en diminuant leur production de 10 à 15 % par rapport au premier semestre 2023. Les hivers doux, l'augmentation de l'offre due à l'ouverture de nouvelles usines et les offres concurrentielles des producteurs allemands et belges ont entraîné une accumulation importante de stocks en France. Les producteurs français se sont ajustés à ces conditions et sont prêts à répondre aux différents scénarios climatiques lors de la prochaine saison de chauffage.

En résumé, bien que la situation de la filière soit mitigée, elle est capable de soutenir la demande en appareils et en combustible. La croissance de cette demande dépendra cependant de la mise en place d'un système d'aide à la rénovation énergétique clarifié et réaliste.

A RETENIR :

Prix du granulé

- ⇒ Prix en baisse : 390 €/t TTC au premier trimestre et 350 €/t au deuxième trimestre.
- ⇒ Trois fois moins cher que l'électricité
- ⇒ Deux fois moins cher que le gaz en citerne
- ⇒ 60% moins cher que le fioul et le gaz de ville

Vente d'appareils

- ⇒ Augmentation de 51 % des commandes de poêles à granulé entre le premier semestre 2024 et le premier semestre 2023 : en progression de 34 % par rapport au deuxième semestre 2023
- ⇒ Baisse de 52 % des ventes de chaudières par rapport au premier semestre 2023

- ⇒ Une légère reprise de 8 % est observée des ventes de chaudières, bien que les volumes demeurent faibles, avec moins de 4 000 unités vendues
- ⇒ Concernant les chaudières à usage non domestique de plus de 70 kW, qui avaient maintenu un niveau de vente élevé en 2023 similaire à celui de 2022, une baisse de 17 % est constatée.

Consommation

- ⇒ Une consommation de granulé de bois relativement faible au cours des quatre premiers mois du semestre 2024.
- ⇒ Une reprise a été observée à partir de mai, en raison des offres promotionnelles et des achats préventifs par les consommateurs pour l'hiver.

Production

- ⇒ La capacité de production de granulé de bois continue de croître.
- ⇒ En 2023, trois nouvelles usines ont été mises en service, augmentant la capacité potentielle d'environ 200 000 tonnes pour 2024.
- ⇒ Cette année, trois autres usines devraient également commencer leur production, ajoutant entre 170 000 et 200 000 tonnes de capacité.
- ⇒ Cependant, face à une demande réduite ces derniers mois, les producteurs se sont adaptés au marché en diminuant leur production de 10 à 15 % par rapport au premier semestre 2023.

CONTACTS PRESSE

Clotilde Boué clotilde.boue@lecrieurpublic.fr – 07 81 34 24 19